

Syndicat Intercommunal de
Fonctionnement et d'Investissement
du Collège et des Equipements
Sportifs

S.I.F.I.C.E.S

**Nombre de Membres**

En exercice : 8
Présents ou représentés : 8
Votants : 8

Suffrages exprimés :

**Pour l'adoption de l'orientation
retenue (Scénario 3)**

Pour	Contre	Abstention
5	3	0

N° DCS 01/2026

OBJET

**Orientations financières et
patrimoniales – Choix d'un
scénario de référence en vue du
vote du budget prévisionnel 2026**

Date de la convocation le :
12/01/2026

Délibération transmise au
représentant de l'Etat le 13/02/2026
Liste des délibérations publiée sur le
site internet du complexe sportif de
l'Oumière le 13/02/2026
complexe-sportif-de-loumiere.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU****COMITÉ SYNDICAL DU S.I.F.I.C.E.S****Séance du mercredi 11 février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le onze février, à dix-neuf heures, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumière à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

Présents : M. Patrick GAZEU, Président.

Mmes Barbara DESNOYER, Patricia PETIT, MM. Lionel ANDREZ, David BOSC, Carlos LOGRADO, Sylvain NOUET.

Pouvoir : Mme Agnès DENIEAU a donné pouvoir à M. Lionel ANDREZ, M. Romain BERLAND a donné pouvoir à Mme Barbara DESNOYER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGCT.

Assistaient à la séance : Mme Stéphanie CAYROL, directrice du complexe sportif de l'Oumière.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un(e) secrétaire pris au sein du comité. Mme Patricia PETIT est désignée pour remplir cette fonction.

N° 01/2026

**ORIENTATIONS FINANCIÈRES ET PATRIMONIALES – CHOIX D'UN
SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE EN VUE DU VOTE DU BUDGET
PRÉVISIONNEL 2026**

VU

- le Code général des collectivités territoriales,
- les statuts du syndicat,
- l'analyse financière et patrimoniale pluriannuelle 2020–2025,
- le débat d'orientation budgétaire 2026,
- l'ancienneté du complexe sportif mis en service en 2007,

CONSIDÉRANT

- que le complexe sportif entre dans une phase nécessitant des investissements de maintien, de renouvellement et de sécurisation liés au vieillissement des équipements ;
- que la situation financière du syndicat demeure saine mais que les marges de manœuvre tendent à se réduire à moyen terme ;
- que la sécurité des usagers constitue une priorité ;
- que les communes membres ont débattu des trois scénarios d'orientation présentés ;

RAPPEL DES SCÉNARIOS SOUMIS AU VOTE :

Préalablement au vote, le Président rappelle que trois scénarios d'orientation financière et patrimoniale ont été présentés au Comité Syndical :

- **Scénario 1 – Maintien du modèle actuel**
Scénario de continuité sans évolution des participations communales en fonctionnement, avec maintien du cadre financier existant et recours aux réserves pour les investissements éventuels.
- **Scénario 2 – Ajustement progressif et ciblé**
Scénario intermédiaire prévoyant :
 - soit le maintien,
 - soit une évolution modérée des participations communales en fonctionnement (ordre de grandeur +5 %, réexaminé annuellement),
 - et le financement en section d'investissement du renouvellement du praticable de gymnastique.
- **Scénario 3 – Pérennisation du modèle et anticipation structurée**
Scénario volontariste reposant sur :
 - une évolution modérée des participations communales en fonctionnement (ordre de grandeur +5 %, réexaminé annuellement),
 - le financement du praticable en investissement,
 - et la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) constituant un cadre d'orientation révisable chaque année.

RÉSULTAT DES VOTES

Après débat, les élus se sont prononcés comme suit :

Commune de Saint-Denis-d'Oléron :

- **Mme DESNOYER** : Scénario 2 – avec augmentation des participations communales en fonctionnement (5 %) et financement du praticable de gymnastique en investissement.
- **M. BERLAND (procuration à Mme DESNOYER)** : même vote

Commune de Saint-Georges-d'Oléron :

- **M. NOUET** : Scénario 2 – sans augmentation des participations communales en fonctionnement, avec financement du praticable en investissement,
- **Mme PETIT** : Scénario 3 – avec augmentation des participations en fonctionnement (5 %), financement du praticable en investissement et mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

Commune de La Brée-les-Bains / Saint-Pierre-d'Oléron :

- **M. BOSC**
- **M. LOGRADO**
- **Mme DENIEAU (procuration donnée à M. ANDREZ)**
- **M. GAZEU**

Ont voté : Scénario 3 – avec augmentation des participations en fonctionnement (5 %), financement d'un praticable en investissement et mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement

RÉSULTAT DU VOTE :

- Pour : 5 voix (Scénario 3)
- Pour : 3 voix (Scénario 2)
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le Scénario 3 – Pérennisation du modèle et anticipation structurée avec mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est donc retenu comme orientation de référence.

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 – Prise d'acte du diagnostic

Le comité syndical **PREND ACTE** de l'analyse financière et patrimoniale pluriannuelle 2020–2025 et des constats relatifs au vieillissement du patrimoine et aux enjeux de sécurité.

ARTICLE 2 – Choix de l'orientation de référence

Le comité syndical **DÉCIDE** de **retenir le Scénario 3** comme cadre de référence pour la préparation du budget prévisionnel 2026.

Cette orientation prévoit :

- une évolution modérée des participations communales en fonctionnement (ordre de grandeur +5 %, réexaminée annuellement) ;
- le financement du renouvellement du praticable de gymnastique en section d'investissement ;
- la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) d'une durée indicative de 5 ans, actualisé chaque année et sans engagement financier automatique.

ARTICLE 3 – Investissement prioritaire

Le comité syndical **CONFIRME** le caractère prioritaire du renouvellement du praticable de gymnastique pour un montant estimatif de 70 000 €, dont les modalités précises de financement seront arrêtées lors du vote du budget.

ARTICLE 4 – Plan Pluriannuel d'Investissement

Le comité syndical **ACTE** le principe de mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement permettant d'anticiper et de hiérarchiser les investissements structurants, dans le respect du principe de décision annuelle.

ARTICLE 5 – Mandat

Le comité syndical **MANDATE** le Président pour :

- **INTÉGRER** cette orientation dans la préparation du budget prévisionnel 2026 ;

- **ENGAGER** les démarches nécessaires à la recherche de subventions et cofinancements ;
- **PRÉSENTER** les propositions budgétaires correspondantes lors de la prochaine séance.

ARTICLE 6— Exécution

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre d'Oléron, le 12/02/2026.

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Complexe Sportif" at the top, "SIFICES" in the center, and "27010 Saint-Pierre d'Oléron" at the bottom.

Le Président, Patrick GAZEU